



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
 Sécurité publique Canada  
 Contracting and Procurement Section  
 340 avenue Laurier ouest,  
 1ere étage, salle de courrier –  
**PORTANT LA MENTION URGENT**  
 Ottawa (Ontario) K1A 0P8  
 Attention: **Denise Desserud**

**AMENDMENT #1**  
**MODIFICATION N° 1**

**Offer to: Public Safety Canada**

We hereby offer to provide to Canada, as represented by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein or attached hereto, the goods, services, and construction detailed herein and on any attached sheets.

Offre au: Ministère des Sécurité publique

Nous offrons par la présente de fournir au Canada, représenté par le ministre des Sécurité publique et Protection civile Canada, aux conditions énoncés ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services **et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexé.**

**Comments – Commentaires:**

**LES SOUMISSIONNAIRES QUI LIVRENT LEURS PROPOSITIONS EN MAINS PROPRES À LA SALLE DU COURRIER DOIVENT ATTENDRE QUE LEURS PROPOSITIONS SOIENT HORODATÉES.**

**L'entrée se trouve sur la rue Gloucester à la porte d'expédition, derrière l'immeuble**

**Instructions: See Herein**  
**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du Fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Public Safety and Emergency Preparedness Canada  
 Contracting and Procurement Section  
 269 Laurier Avenue West  
 13<sup>th</sup> Floor, Office 13B-37  
 Ottawa, Ontario  
 K1A 0P8

<b>Title – Sujet</b>	
Analyse du sentiment envers le cannabis sur les médias sociaux	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 201804487	<b>Date</b> 2018-10-15
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>	<b>Time Zone</b>
<b>At – à</b> 14 h	<b>Fuseau horaire</b>
<b>On – le</b> 2018-10-29	HAE
<b>Delivery Required – Livraison exigée</b> See Herein	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Denise Desserud	
<b>Telephone No. – N° de telephone</b> (613) 990-2614	<b>FAX No. – N° de FAX</b> (613) 954-1871
<b>Destination – of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction:</b> Sécurité publique Canada 269, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8	
<b>Security – Sécurité</b> Il n'existe aucune exigence de sécurité	

<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. – N° de telephone</b> <b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom due fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



## MODIFICATION N<sup>o</sup> 1

- A. Article 4, Exigences cotées, de la partie 5 – Critères d'évaluation est entièrement supprimée et remplacée par ce qui suit :

### 4 Exigences cotées

Les propositions seront évaluées et cotées en fonction des critères d'évaluation particuliers énoncés dans la présente section.

Le soumissionnaire devrait fournir tous les détails pertinents pour chaque projet indiqué, y compris mais non de façon limitative:

- Titre du projet et bref description du travail, y compris sa portée,
- durée (par ex. mois, années) et dates;
- rôle et responsabilités;
- valeur des projets ou budgets;
- description du travail, y compris sa portée;

Le soumissionnaire doit *fournir des renseignements suffisamment détaillés pour démontrer clairement* comment il satisfait à chacune des exigences cotées ci-dessous. Les soumissionnaires sont avisés qu'il ne suffit pas de faire état de l'expérience acquise. Ils doivent fournir des données justificatives afin de décrire les responsabilités et les tâches assumées et la pertinence de ces dernières par rapport aux exigences énoncées et s'abstenir de réutiliser la même formulation que celle de la DP, à défaut de quoi leur expérience ne sera pas considérée comme « confirmée » aux fins de la présente évaluation.

**REMARQUE : Si la proposition du soumissionnaire n'obtient pas la note minimale de (35/65) pour les critères techniques évalués, on jugera la proposition du soumissionnaire comme étant non recevable.**

	Description du critère	Points maximum	Répartition des points	Conformité établie
<b>C1</b>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'équipe de ressources proposée a publié des recherches quantitatives* touchant l'analyse du sentiment.</p> <p>*Une publication peut être un article de revue, un livre, un chapitre de livre, un document de la littérature grise, ou des rapports produits pour des clients (ce qui comprend les publications officielles d'un gouvernement fédéral ou provincial ou d'une administration municipale).</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir, à tout le moins, les détails suivants pour chaque publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• titre de la publication;</li> <li>• lieu de publication (y compris le nom de la revue, s'il y a</li> </ul>	<b>15 Points</b>	<p>Les points seront accordés comme suit :</p> <p><b>2 points</b> seront accordés par publication, jusqu'à concurrence de 10 points.</p> <p>Exemple : 1 publication pertinente = 2 points, 2 publications pertinentes = 4 points, etc.</p> <p><b>5 points</b> supplémentaires seront accordés si <u>au moins trois</u> des publications pour lesquelles des points ont déjà été accordés ont paru dans une revue à comité de lecture.</p>	



	Description du critère	Points maximum	Répartition des points	Conformité établie
	<p>lieu);</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• date de publication et résumé.</li></ul> <p>Sécurité publique Canada examinera uniquement les cinq premières publications présentées par le soumissionnaire. Si un soumissionnaire cite plus de cinq publications, seules les cinq premières seront examinées, et il ne sera tenu aucun compte des autres publications à moins que le soumissionnaire n'indique un ordre de préférence différent.</p>			
<b>C2</b>	<p><b>Plan méthodologique provisoire</b> – Le soumissionnaire doit fournir un plan d'analyse global pour s'acquitter des tâches du projet. À tout le moins, le plan méthodologique proposé doit inclure :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. les principales questions de recherche, à la lumière des objectifs du projet énoncés dans la section 2;</li><li>2. un échantillon de critères d'inclusion, ce qui comprend (sans pour autant s'y limiter) les médias sociaux choisis pour l'échantillonnage, l'échéancier choisi et les mots-clés qui serviront à déterminer les messages à inclure;</li><li>3. une description des caractéristiques des métadonnées de niveau utilisateur qui seront recueillies (p. ex., sexe, âge, emplacement);</li><li>4. une description des outils et tâches d'extraction dans le Web et d'analyse du sentiment qui serviront à collecter les données, ce qui comprend (sans pour autant s'y limiter)</li></ol>	<b>30 points</b>	<p><b>30 points – Plan méthodologique provisoire excellent :</b> Le plan est clair et complet, et il contient des détails convaincants sur les 7 critères, y compris de solides justifications pour les décisions prises ainsi que des stratégies d'atténuation solides et réalistes.</p> <p><b>20 points – Bon plan méthodologique provisoire :</b> Le plan est clair, et il contient des détails complets et convaincants sur au moins 6 des 7 critères, y compris de solides justifications pour la plupart des décisions prises ainsi que des stratégies d'atténuation solides et réalistes.</p> <p><b>15 points – Plan méthodologique provisoire moyen :</b> Le plan est clair, et il contient des détails complets et convaincants sur au moins 4 des 7 critères; la justification de certaines décisions est faible ou manquante. La stratégie d'atténuation présentée manque quelque peu de réalisme.</p> <p><b>10 points – Plan méthodologique provisoire faible :</b> Le plan méthodologique n'est pas clair. Il ne contient pas de détails complets et convaincants sur la plupart des 7 critères. La justification pour la plupart des décisions est faible ou manquante. La stratégie d'atténuation présentée manque de réalisme.</p> <p><b>0 point – Plan méthodologique</b></p>	



	Description du critère	Points maximum	Répartition des points	Conformité établie
	<p>une description du mode de fonctionnement de ces outils ainsi que des recherches empiriques entourant l'exactitude et la fiabilité des outils et des techniques d'analyse proposés (p. ex., exactitude de la classification);</p> <p>5. des activités de nettoyage et de gestion des données (p. ex., techniques/outils qui serviront à repérer et à éliminer les faux messages);</p> <p>6. toute autre analyse proposée;</p> <p>7. les avantages et les désavantages de l'approche proposée.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir de solides justifications pour toutes les décisions prises dans le plan méthodologique proposé (pourquoi il aura recours à certains outils, techniques ou analyses pour mener à bien le projet de recherche, pourquoi la stratégie d'échantillonnage proposée a été choisie, etc.).</p> <p>Le soumissionnaire doit en outre proposer des stratégies d'atténuation réalistes au cas où il rencontrerait des obstacles à la collecte et/ou à l'analyse des données pendant la durée du projet.</p>		<p><b>provisoire médiocre :</b> Soit un plan méthodologique n'est pas présenté, soit il manque une justification pour les décisions. Aucune stratégie d'atténuation n'est présentée, ou la stratégie présentée manque complètement de réalisme.</p> <p>Afin de respecter cette exigence, le soumissionnaire doit obtenir au moins <b>15 points</b>, à défaut de quoi sa proposition sera jugée non conforme et rejetée.</p>	
<b>C3</b>	<p><b>Plan de travail provisoire</b> – Le soumissionnaire doit fournir un plan de travail provisoire global qui :</p> <p>1. montre l'organisation logique des tâches à accomplir et les échéanciers du projet, selon l'Énoncé des travaux, y compris les ressources à consulter;</p> <p>2. le cas échéant, fournit des</p>	<b>20 points</b>	<p>Les points seront accordés comme suit :</p> <p><b>20 points – Plan de travail provisoire excellent :</b> Le plan comporte des détails et des explications réalistes des définitions, des activités, des échéances et des résultats attendus à l'étape des travaux, ce qui permet une pleine compréhension du plan de travail ainsi que de son caractère pratique et réalisable.</p>	



	Description du critère	Points maximum	Répartition des points	Conformité établie
	<p>détails sur la composition de l'équipe, sur les responsabilités de ses membres et sur les efforts prévus pour chaque tâche;</p> <p>3. démontre que le niveau d'effort convient aux tâches décrites dans l'Énoncé des travaux.</p>		<p><b>15 points – Plan de travail provisoire solide</b> : Le plan présente suffisamment de détails sur les définitions, les activités, les échéances et les résultats attendus à l'étape des travaux, afin de fournir un plan rationnel dont la probabilité de réussite de la mise en œuvre est élevée.</p> <p><b>10 points – Plan de travail provisoire moyen</b> : Le plan de travail contient des détails incomplets, insuffisants ou irréalistes sur certains éléments des définitions, des activités, des échéances et des résultats attendus à l'étape des travaux. Le plan peut afficher certaines incohérences.</p> <p><b>5 points – Plan de travail provisoire faible</b> : Le plan de travail contient des détails incomplets, insuffisants ou irréalistes sur la plupart des éléments des définitions, des activités, des échéances et des résultats attendus à l'étape des travaux. Le plan peut afficher de nombreuses incohérences.</p> <p><b>0 point – Plan de travail provisoire médiocre</b> : Aucun plan de travail n'a été proposé, ou le plan de travail proposé affiche une absence ou presque des définitions, des activités particulières, des échéances et des résultats attendus à l'étape des travaux. Les méthodes, les résultats, les extraits ou les délais ne sont pas réalistes.</p> <p>Afin de respecter cette exigence, le soumissionnaire doit obtenir au moins <b>10 points</b>, à défaut de quoi sa proposition sera jugée non conforme et rejetée.</p>	
			<b>Maximum points</b>	<b>65 points</b>
			<b>Minimum required points</b>	<b>35 points</b>

**B. TOUS LES AUTRES TERMS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**